



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Risque de MTEV chez les patients atteints de cancer

Question écrite n° 41821

Texte de la question

M. Michel Lauzzana attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur le risque de maladie thrombo-embolique veineuse (MTEV) chez les patients atteints de cancer. La maladie thrombo-embolique veineuse (MTEV) est une complication fréquente du cancer, étant ainsi la 2^{de} cause de décès chez les patients atteints de cancer avec un taux de mortalité de 9 %, supérieur aux taux de mortalité de nombreux cancers. En effet, l'incidence des MTEV chez ces patients est cinq fois plus élevée que dans la population générale. Inversement, une MTEV, notamment lorsqu'elle survient de manière répétitive, peut précéder ou révéler un diagnostic de cancer. Malgré les recommandations sur la prise en charge des MTEV chez les patients atteints de cancer publiées par l'INCa en 2008 et reprises par l'AFSSAPS en 2009, cette problématique reste largement méconnue des professionnels de santé qui sous-évaluent leur risque, les recommandations susvisées étant insuffisamment appliquées. Or le coût des admissions à l'hôpital liées aux MTEV chez les patients atteints de cancer a atteint 3,4 millions d'euros en France, la charge de la maladie étant augmentée du fait de récurrences fréquentes et coûteuses. En effet, les dépenses d'hospitalisation pour une récurrence de MTEV sont évaluées à plus de 5 000 euros par patient, alors que les dépenses globales pour ces patients sont estimées à 10 000 euros. Dès lors, il apparaît qu'en concentrant les efforts sur la prévention des événements thromboemboliques et la sensibilisation des acteurs du parcours de soin à l'importance de la prise en charge des MTEV chez le patient atteint de cancer par le bon suivi des recommandations, l'impact des MTEV aux niveaux sanitaires et économiques pourra être largement diminué. Il lui est donc demandé ce qu'il entend mettre en œuvre pour sensibiliser les professionnels de santé aux MTEV chez les patients atteints de cancer et améliorer les outils de préventions et de prise en charge.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lauzzana](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41821

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 octobre 2021](#), page 7511

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)